

Le déploiement du Savoir Rouler à Vélo sur la communauté d'agglomération de GrandAngoulême : un financement tripartite



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Communauté d'agglomération de GrandAngoulême

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême est située dans le Département de la Charente, en région Nouvelle Aquitaine. Elle déploie le Savoir Rouler à Vélo avec l'accompagnement et le cofinancement Génération Vélo depuis l'année scolaire 2022-2023.



38 communes



140 000 habitants



91 écoles élémentaires



965 élèves formés



Région Nouvelle Aquitaine
Département Charente

Catégorie Communauté de communes
Secteur périurbain



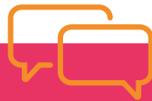
Budget du projet CA : 10 000 euros. Budget du projet département : 20 000 euros. Reste à charge commune : 0.

1/ L'implication première de la communauté d'agglomération

Lors de la création du schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, le service mobilité décide de s'impliquer en faveur de l'éducation des plus jeunes à la mobilité à vélo via l'aide au financement et à la coordination des cycles Savoir Rouler à Vélo réalisés dans les écoles. En mai 2022 est votée par le conseil communautaire la création d'un dispositif intitulé « Parcours d'Éducation aux Activités Physiques et Sportives » (PEAPS), visant à proposer différentes activités aux groupes scolaires qui le désirent. **C'est dans ce cadre que sont proposés les cycles Savoir Rouler à Vélo**, aux côtés de cycles d'équitation, patinoire, ou encore voile. Il est ainsi décidé que la coordination des cycles d'éducation à la mobilité à vélo à destination des scolaires soit orchestrée par le service des sports de la communauté d'agglomération, au titre de sa compétence facultative. Les financements sont également imputés sur l'enveloppe budgétaire du service. Sur les 50 000 euros budgétés pour les activités du PEAPS pour l'année 2023, 10 000 sont dédiés au Savoir Rouler à Vélo.

2/ L'appui stratégique, technique et financier du département de la Charente

En 2022 et sur proposition de la direction des routes est adopté le « [Plan Charente mobilités douces, éducation à la pratique en toute sécurité](#) » par l'exécutif du Département, mettant à disposition des communes des financements visant à favoriser le développement de la pratique du vélo. **Parmi les dépenses éligibles se trouvent l'enseignement du Savoir Rouler à Vélo, ainsi que l'acquisition de matériel pédagogique et de vélos nécessaires à la mise en œuvre des actions.** Le « respect des règles relatives à Génération Vélo » (enseigner les 3 blocs, délivrer les attestations à la fin du cycle, etc.) est l'un des critères à remplir pour pouvoir obtenir les subventions. À cet effet, une enveloppe de 20 000 euros a été inscrite au budget pour l'année 2023 (renouvellement pour l'année 2024). Le Département s'implique également dans la recherche de partenariats et de financements pour permettre aux intervenants Savoir Rouler à Vélo du Département de **bénéficier de vélos adaptés pouvant être utilisés par des enfants avec des besoins spécifiques.** La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) les a conseillés quant au matériel à acheter, et des financements de la DRAJES ont permis l'achat de trois tricycles.



« La priorité a été donnée à des activités physiques et sportives que le professeur des écoles ne peut conduire seul à l'école du fait d'un contexte spécifique et/ou de l'obligation d'un renfort d'encadrement. »

3/ Des collectivités de plus en plus nombreuses à se saisir de ce financement tripartite

Sur cette première année « test », ce sont donc 6 classes de 3 écoles de la communauté d'agglomération qui ont été formées au Savoir Rouler à Vélo durant les mois de mai et juin à partir du montage financier suivant : un cofinancement à hauteur de 50% des interventions extérieures par le programme Génération Vélo, un autre de 25% par le Département, et un dernier pour les 25% restants par la communauté d'agglomération. Les communes n'ont ainsi eu aucun reste à charge à payer. Le service des sports de la communauté d'agglomération se charge d'avancer l'intégralité des fonds, reçoit par la suite un remboursement du programme Génération Vélo, et réalise deux fois par an un appel de fonds auprès du Département pour recevoir le reste des financements.

4/ Deux intervenants pour répondre aux demandes de formation

La coopérative d'activités Hélicoop, affiliée au Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français, et le Comité départemental de cyclisme, affilié à la Fédération française de cyclisme, sont les deux structures qui interviennent auprès des écoles pour dispenser le Savoir Rouler à Vélo sur la communauté d'agglomération. Sur l'année scolaire en cours, ce sont 36 classes sur 16 communes du territoire qui bénéficieront de ces apprentissages. Les intervenants du Comité départemental de cyclisme découpent les cycles Savoir Rouler en 6 séances de 2h. Ils ont l'habitude de venir à la rencontre des enseignants avant le cycle, pour leur expliquer la manière dont celui-ci va se dérouler, ce qui leur permet dans le même temps de vérifier que les espaces mis à disposition par l'école soient assez grands pour réaliser les blocs 1 et 2. Les enseignants sont chargés de demander aux parents d'apporter les vélos et casques de leurs enfants lorsque ceux-ci en possèdent, et les intervenants mettent à disposition des enfants qui n'en possèdent pas les vélos et casques de leur parc, transportés sur site grâce à leur remorque.



« Les sorties blocs 3 sont réalisées en concordance avec le projet pédagogique de l'enseignant. En septembre, une des sorties a ainsi permis à l'enseignante de délivrer un cours d'histoire sur la place de l'église du village aux élèves de la classe. »



Les avantages de Génération Vélo selon la collectivité

- Un fort soutien de l'animatrice régionale qui permet d'avancer en confiance sur le sujet,
- Une facilitation des liens avec les services de l'Éducation nationale.



Les avantages de Génération Vélo selon les intervenants

- Un financement qui permet une généralisation de cet apprentissage,
- Un programme qui entame une démocratisation de la pratique du vélo à tous les enfants de tous milieux.



Les facteurs réussites de ce projet !

- Une communauté d'Agglomération et un département qui se saisissent du sujet, allouent des budgets et avancent main dans la main pour former un maximum d'enfants,
- Une importance accordée au fait de proposer à toutes les écoles du territoire ce qu'elles ne pourraient pas nécessairement mettre en place sans aide,
- Une structure intervenante habituée aux actions dans les écoles, qui a su adapter sa pédagogie au dispositif national du Savoir Rouler à Vélo.

Contacts

Julien BUI-XUAN - jbuixuan@grandangouleme.fr - 05 16 53 02 37

Directeur des Sports de la CA GrandAngoulême

Stéphane BAUCHAUD - sbauchaud@lacharente.fr - 05 16 09 77 00

Chef de projet Flow Vélo et Référent Plan Charente Vélo au département de la Charente

Arthur BAUCHAUD - arthur.bauchaud16@gmail.com - 07 86 63 90 88

Intervenant Savoir Rouler à Vélo pour le Comité départemental de cyclisme de la Charente

Igor BOUTROU - igor.boutrou@gmail.com - 06 13 71 76 40

Intervenant Savoir Rouler à Vélo au sein de la coopérative d'activités Hélicoop